

FLASH INFORMATIONS COMMUNALES

septembre 2014

C'est la rentrée scolaire. L'équipe enseignante accueille quelques changements. La répartition des classes se décline ainsi :

Site de Maves :

• Maternelle :

- Enseignante : Mme Audrey BILLARD (directrice) : Petite Section avec un effectif de 20 élèves intervient le lundi, jeudi et vendredi, Mme Bénédicte GODEREAU-GUILLERMET intervient le mardi, aidées de Mme Sylviane SABER, ATSEM

- Enseignante : Mme Sophie SOLER : Moyenne Section avec un effectif de 27 élèves. Elle est assistée de Mme Catherine REGNIER, ATSEM.

- Enseignant : M. Thierry SEIGNEUREAU : Grande Section avec un effectif de 22 élèves. Il est assisté de Mme Nathalie RUBLON, ATSEM.

• Élémentaire :

- Enseignants : Mme Elodie LEDOUX : CE2, avec un effectif de 27 élèves intervient le mardi, jeudi et vendredi. Mme Hélène JAMERON intervient le lundi

- Enseignante : Mme Souâd EL HAMRI : CM1 avec un effectif de 20 élèves intervient le lundi, mardi et jeudi. Mme Hélène JAMERON intervient le vendredi.

- Enseignante : Mme Aurélie GUERIN (directrice) : CM2 avec un effectif de 19 élèves.

Site de La Chapelle :

• Élémentaire :

- Enseignante : Mme Aurélie LAURILLOT : CP avec un effectif de 27 élèves.

- Enseignante : Mme Stéphanie BARRÉ (directrice) : CE1 avec un effectif de 27 élèves.

A compter de septembre 2014, la semaine scolaire se répartit sur 4 jours 1/2 avec le mercredi matin comme journée supplémentaire.

Les restaurants scolaires accueilleront en moyenne chaque jour 120 enfants à Maves et 50 enfants à La Chapelle.

Les repas sont confectionnés par :

- Mme Sandrine CHARTIER sur le site de Maves, aidée lors du 1^{er} service par Mmes Catherine REGNIER, Sylviane SABER et pour le 2^{ème} service par Mmes Nathalie RUBLON et Sylvie GONDOUIN

- Mme Véronique DAVID sur le site de la Chapelle St Martin, aidée lors du service par Mme Micheline BARRAULT et Catherine GIRAULT pour la surveillance dans la cour.

Le menu de cantine est affiché aux portes des écoles et consultable sur les sites internet des communes de Maves (mairie-maves.fr) et La Chapelle (chappellesaintmartin.free.fr).

Les transports scolaires sont confiés à l'Entreprise des Cars Saint Laurent. Les horaires sont affichés dans les écoles, sur les panneaux d'affichage des communes et sur les sites internet.

Accueil périscolaire et centre de loisirs :

L'association Familles Rurales met en place le service de garderie périscolaire, à la maison des associations de la Chapelle. Deux personnes assureront l'encadrement de ces enfants ainsi que des bénévoles pour l'aide aux devoirs. Les horaires sont de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h45.

Le mercredi, un accueil de loisirs a également été mis en place de 12 h 30 à 17 h 30 suivi de la garderie jusqu'à 18 h 45.

Il est possible d'utiliser seulement le service de restauration (départ entre 13h45 et 14 h maximum).

Le centre de loisirs est aussi ouvert dans 1^{ère} semaine des petites vacances scolaires.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Nathalie RUBLON au 06.24.90.08.48 ou par mail : cloisirs.villex@orange.fr

Rentrée des associations Mavoises :

Fitness & Co Mavoise

Les cours du mercredi sont de 19 h 00 à 20 h 00 à la salle polyvalente (sauf congés scolaires). Reprise le 10 septembre
Cotisation annuelle : 55 euros – 2 séances gratuites.

Pour tous renseignements contacter le 02.54.87.36.86



Maves

Carabiniers Mavois – section football

Enfants de 6 à 11 ans : Mercredi après-midi de 15h00 à 16h30 à **MAVES**

Reprise le 10 septembre

Enfants à partir de 12 ans (entente avec l'US MER), renseignements auprès d'Alain GAULANDEAU, Président ☎ 02.54.74.52.48 / 06.82.31.14.43 ou de Thierry FOURNIER Secrétaire ☎ 02.54.20.03.93 / 06.82.31.14.43 / site Internet : <http://carabiniers.mavois.free.fr>.

Carabiniers Mavois – section billard

Pour une cotisation de 30 euros par an, vous pourrez pratiquer le billard tous les jours à n'importe

quelle heure pour cela il vous suffit de contacter Monsieur Jean Michel BEAUVY 09.65.29.45.73

Point lecture – maison des associations :

Réouverture le samedi 6 septembre.

Le point lecture de l'étage de la maison des associations est ouvert tous les samedis de 10h à 11h30. L'équipe de bénévoles aura le plaisir de vous accueillir.

Si vous souhaitez rejoindre cette équipe, merci de contacter la mairie.

Inscription sur les listes électorales :

Vous n'avez jamais été inscrit(e) sur une liste électorale ou vous venez de déménager, pour remplir votre devoir de citoyen(ne) lors des prochaines élections, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 décembre 2014.

Dès maintenant, s'adresser à la mairie. Merci de vous munir d'un justificatif de domicile, de votre carte d'identité et de votre éventuelle ancienne carte d'électeur.

Carte de transports scolaires :

Votre enfant est titulaire d'un titre de transports scolaires pour le collège ou le lycée pour l'année scolaire 2014-2015. Nous vous informons que vous êtes redevable(s) de 5% du coût des trajets. En effet, le Conseil Général de Loir-et-Cher finance à hauteur de 95%. Les 5% restants sont à la charge des familles (confère délibération du 22 avril 1977 du Conseil Municipal de Maves).

Ce montant peut avoisiner les 50 à 60 euros par enfant par année scolaire et sera à régler dans 2 ans, période de paiement au Conseil Général.

Bloc note agenda :

- Journées du patrimoine le 20 et 21 septembre
- Vêti-Broc' dimanche 5 octobre organisée par l'association Broc'Ecole
- Le repas communal des aînés aura lieu le samedi 15 novembre à la salle du presbytère. Une invitation sera adressée à toutes les personnes de 60 ans et plus. Si vous êtes nouvel habitant sur la commune, merci de contacter la mairie.

Les portes de l'emploi :

- Second de cuisine restaurant traditionnel – CDD avec possibilité de CDI – Avaray
 - Monteur ajusteur en atelier mécanique – CDD d'1 mois renouvelable - Mer
- Contact : Mme Annie MARTIN – Les portes de l'emploi - 1 rue Fortineau – MER – 02.54.81.37.69
- Permanences les lundis après-midis et mercredis matins – présentation avec CV actualisé.

Jardinons nos villages :

Atelier : réaménager le verger du presbytère

Atelier : mettre en place un fleurissement durable autour de l'église

Vous avez des idées, des envies, venez en discuter avec nous lors d'un atelier de réflexion et d'esquisse du projet qui aura lieu le mardi 9 septembre à 18 h 30 à la salle du presbytère.

Si vous le souhaitez, nous vous invitons également à apporter un plat salé ou sucré qui sera partagé avec l'ensemble de la population et des élus présents, à l'issue de ces échanges et l'élaboration de ce projet.

Mise en place de comités consultatifs – Rappel :

Les comités consultatifs sont composés des habitants de la commune. Les comités peuvent être consultés sur toute question ou projet, relatifs aux équipements de la commune.

Le conseil municipal fait appel à la population pour la participation à trois comités consultatifs à savoir :

- Bâtiments
- Voirie
- Fleurissement

Si certains d'entre vous sont volontaires, merci de prendre contact avec la mairie.

